



# Atelier Thématique

Mardi 2 avril / Fécamp



# Le déroulement de l'atelier

## Présentation de l'atelier et du débat public

- Joëlle FODOR, membre de la Commission Particulière du Débat Public

## Questions éventuelles

## Présentation du projet de parc éolien en mer de Fécamp

- Damien LEVECQUE, coordinateur de projet

## Traitement des questions écrites Questions orales

# Pourquoi cet atelier a-t-il été organisé?

- **Informers les élèves sur:**
  - le déroulement d'un débat public
  - le projet de parc éolien en mer de Fécamp
- **Permettre aux élèves de poser des questions sur les thématiques qui ont retenu leur attention:**
  - les énergies renouvelables
  - le projet
  - le fonctionnement et les caractéristiques techniques des éoliennes
  - les métiers de l'éolien en mer
- **Trois classes ont posées leurs questions par écrit:**
  - 75 questions posées par 55 élèves

# Le débat public

- En 1995 , la **Commission nationale du débat public (CNDP)** est créée.
- Son objectif : **assurer la consultation du public sur les grands projets d'aménagement** (autoroutes, TGV, port, aéroport, etc.).
- Quand un projet est retenu (coût > 300 millions d'€, impact sur l'environnement etc.), **la CNDP organise, pendant 4 mois, un débat public.**
- Le débat public est organisé en **amont de la réalisation du projet.**

# L'organisation du débat public

- Une commission particulière du débat public (CPDP), composée de plusieurs membres, **organise le débat pour permettre au public:**
  - de **s'informer sur le projet, de poser des questions et d'obtenir des réponses**
  - d'exprimer **des avis, critiques et suggestions**
- Comment le public peut-il **s'informer, poser des questions et donner son avis?**
  - lors des **réunions publiques**
  - sur le **site Internet [www.debatpublic-eolienmer-fecamp.org](http://www.debatpublic-eolienmer-fecamp.org)**

# Après le débat public

- Dans les **deux mois** qui suivent la clôture du débat :
  - La CPDP rédige **le compte rendu du débat**
- Au plus tard **trois mois** après la publication du compte-rendu:
  - Le **maître d'ouvrage publie sa décision sur la suite donnée au projet** (poursuite, abandon ou modification du projet)

# Le débat public sur le projet de parc éolien en mer de Fécamp

Le débat public se déroule du **20 mars 2013 au 20 juillet 2013.**

## Les questions du débat:

- Faut-il réaliser le projet?
- Quels sont les principaux enjeux et particularités du projet?

**Le projet est porté par la Société éoliennes offshore des Hautes Falaises (le maître d'ouvrage).**

## Le rôle du maître du maître d'ouvrage:

- développement du projet
- présentation des objectifs et caractéristiques
- construction et exploitation (si le projet aboutit)

# L'organisation de l'atelier

Pour chaque thématique:

- traitement des questions écrites suivie d'une courte présentation par le maître d'ouvrage
- questions orales

Merci de **vous présenter**.





Merci de  
votre attention



Prochaine réunion publique :

Vendredi 12 avril/  
Saint-Jouin-Bruneval



# Le débat continue sur Internet

[www.debatpublic-eolienmer-fecamp.org](http://www.debatpublic-eolienmer-fecamp.org)

- **Pour vous informer** en consultant les documents du débat et du projet
- **Pour revivre les réunions publiques** en visionnant les vidéos des réunions
- **Pour poser des questions**

# Les prochaines réunions publiques

- **La réunion générale**, le vendredi 12 avril à Saint-Jouin-Bruneval
- **Les réunions thématiques**
  - le samedi 27 avril à Etretat
  - le mardi 14 mai au Havre
  - le vendredi 24 mai à Saint-Pierre en Port
  - le mardi 4 juin à Fécamp
  - le mardi 25 juin à Fécamp
- **La réunion de clôture**, le mercredi 10 juillet à Fécamp



Merci de  
votre attention

